



Commission de l'éducation et de la formation

3126 - Fonctionnement des collèges publics

Carte scolaire - Modification de secteurs de recrutement des collèges Charles De Gaulle à Seltz et collège de l'Outre Forêt à Sultz-Sous-Forêts

Rapport n° CP/2015/73

Service gestionnaire :
Direction des collèges

Résumé :

Aux termes des dispositions du code de l'éducation, il appartient au Conseil Général d'arrêter les secteurs de recrutement des collèges. Il est proposé de modifier le secteur de recrutement des 2 collèges suivants : Charles De Gaulle à Seltz et collège de l'Outre Forêt à Sultz-sous-Forêts.

La commune de Buhl a manifesté le souhait de voir les enfants de la commune rejoindre le collège *Charles De Gaulle* à Seltz au lieu du *collège de l'Outre Forêt* à Sultz-sous-Forêts. Cette demande a pour objectif la recherche d'une concordance entre le périmètre de la communauté de communes et le secteur de recrutement des collèges. Par ailleurs, elle reflète la volonté de permettre aux élèves ayant été scolarisés dans une même école primaire, de poursuivre leur scolarité dans un même collège et ainsi bénéficier de la continuité du travail issu des relations entre le collège et les écoles primaires.

Les élus ainsi que les chefs d'établissements ont été consultés. Une réunion d'information aux parents va être organisée pour un transfert progressif.

Les transports scolaires seront organisés pour permettre aux élèves de 6ème de Buhl de se rendre au collège *Charles De Gaulle* à Seltz dès la rentrée de septembre 2015.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

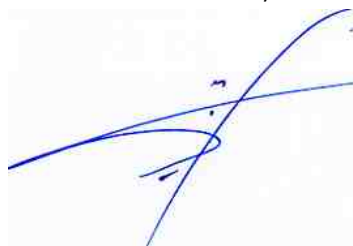
La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- Décide le rattachement de la commune de Buhl au collège Charles De Gaulle à Seltz à compter de la rentrée scolaire de septembre 2015 pour les élèves entrant en classe de 6ème et ainsi de suite chaque année.

- Approuve en conséquence la modification de la carte scolaire pour le collège Charles De Gaulle à Seltz et le collège de l'Outre Forêt à Soultz-sous-Forêts.

Strasbourg, le 16/02/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Guy-Dominique Kennel'.

Guy-Dominique KENNEL